



Introduction

Claude Gamel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economiepublique/8693>
ISSN : 1778-7440

Éditeur

IDEP - Institut d'économie publique

Édition imprimée

Date de publication : 20 novembre 2012
Pagination : 69-70
ISSN : 1373-8496

Référence électronique

Claude Gamel, « Introduction », *Économie publique/Public economics* [En ligne], 26-27 | 2011/1-2, mis en ligne le 19 décembre 2012, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economiepublique/8693>

public economics
économie publique

Revue de l'**Institut d'Économie Publique**

Deux numéros par an

n° 26-27 – 2011/1-2

idep

Introduction

Claude Gamel*

En 2010 et 2011, le Greqam et le Laboratoire de théorie du droit (Aix-Marseille université) ont organisé, avec le soutien de l'Iddep (Institut d'économie publique) et de la Fondation pour le droit continental, un cycle de séminaires « Droit-économie » visant à réunir économistes et juristes sur des sujets d'intérêt commun.

Cet exercice pratique d'interdisciplinarité imposait à chaque intervenant de limiter la technicité de son exposé pour le rendre accessible aux auditeurs de l'autre discipline et permettre ainsi un réel échange de points de vue. En 18 mois ont ainsi eu lieu sept séances, animées à quatre reprises par un économiste¹ et à trois occasions par un juriste².

Dans le prolongement des séminaires qu'ils ont animés en 2010 et des échanges qui s'y sont déroulés, trois intervenants (économistes) ont accepté de rédiger les deux articles qui composent le présent dossier et donnent une bonne idée de la diversité des problématiques abordées.

L'article de S. Harnay et A. Marciano (« L'analyse économique du droit – quelques repères historiques des années 1970 à aujourd'hui ») s'appuie sur l'exposé de S. Harnay, consacré à l'influence théorique de Posner sur le champ « droit-économie », à partir d'un article antérieur qui s'intéressait surtout au rôle de ce magistrat américain dans l'avènement de l'analyse économique du droit au début des années 1970³. Suite au débat intervenu lors du séminaire, Harnay et Marciano

*. Université d'Aix-Marseille (Aix-Marseille School of Economics), CNRS & EHESS.

1. F. Marty (Gredeg-université de Nice Sophia-Antipolis) « Droit de la concurrence et régulation du secteur électrique », S. Harnay (EconomiX-université de Paris-Ouest) « Posner, l'économie et le droit », Alain Marciano (Lameta-université de Montpellier 1) « Calabresi et l'invention de l'analyse économique du droit », J.-B. Zimmermann (Greqam-Cnrs) « Logiciel et propriété intellectuelle ».

2. Anne Lise Sibony (Institut d'études juridiques européennes – université de Liège) « Économie et interprétation en droit », David Gerber (Chicago-Kent College of Law) « The Role of Economics in Regulatory Convergence at a Global Level », E. MacKaay (université de Montréal) « La place de la bonne foi et de la confiance dans les systèmes civilistes ».

3. Harnay S. et Marciano A. (2009), "Posner, Economics and the Law : From Law and Economics to an Economic Analysis of Law", *Journal of the History of Economic Thought*, 31(2), pp. 215-232.

ont rédigé une suite de leur réflexion sur l'évolution du domaine « droit et économie » : alors que les débats qui traversent ce champ n'ont pas cessé depuis son émergence, ils proposent ici une évaluation générale des phases les plus récentes de ces débats, des années 1970 jusqu'à nos jours.

La contribution de F. Marty (« Une régulation du secteur de l'énergie au travers des procédures d'engagements ? Réflexions sur le contentieux concurrentiel européen ») concerne également des aspects très contemporains, mais l'orientation en est délibérément appliquée et précise. La régulation européenne du marché de l'électricité constitue un bon exemple de problématique où s'interpénètrent dans la pratique analyses économique et juridique : faute d'accords entre les États membres de l'Union européenne, la commission de Bruxelles recourt à des procédures négociées avec les acteurs du secteur pour appliquer les mesures structurelles qu'elle juge nécessaires, notamment en situation de monopole naturel. Dans le prolongement d'un article antérieur⁴, Marty étudie ici le risque dans le secteur de l'énergie d'une mutation sur le fond de la politique de la concurrence et du contrôle juridictionnel dont elle peut faire l'objet.

4. Marty F. et Reis P. (2011), « Analyses croisées juridiques et économiques des procédures négociées en droit de la concurrence », *Les Dossiers de la Revue Internationale de Droit Économique*, 4, pp. 17-46.